

LIGNE NOUVELLE PROVENCE CÔTE D'AZUR (LNPCA)
ÉTUDES PRÉALABLES À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE

COMITÉ DE PILOTAGE DU 4 OCTOBRE 2022

COMPTE-RENDU

Avec document annexe :

- Diaporama de la séance (V4)

VERSION 0 du 04/10/2022

LES ETUDES PREALABLES A L'ENQUETE D'UTILITE PUBLIQUE SONT FINANCEES PAR :



Introduction du COPIL

M. Christophe MIRMAND, préfet de région Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Remercie les participants présents élus, services des collectivités et services de l'État ainsi que ceux de SNCF Réseau et SNCF G&C
- Partage la qualité du consensus qui existe entre les différentes parties prenantes et les cofinanceurs concernant le projet LNPCA
- Remercie le préfet du Var pour sa présence, qui témoigne de l'importance du projet pour l'avenir du territoire
- Remercie tous les acteurs qui œuvrent pour la réalisation du projet
- Évoque la perspective de la signature de l'arrêté inter-préfectoral avant la fin 2022 dès lors que les dispositions proposées par SNCF Réseau et SNCF G&C pour lever les réserves formulées par la Commission d'Enquête (CE) seront validées par le COPIL
- Présente les grandes lignes de l'ordre du jour de la séance du COPIL :
 - Levée des réserves de la CE
 - Point sur la mise en place de la Société LNPCA et ses ressources prévues au PLF 2023
 - Conventions de financement

M. Jean-Pierre SERRUS, Vice-président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur :

- Remercie les participants, élus et services pour leur présence au COPIL LNPCA
- Transmet le salut de Renaud Muselier qui accorde une grande importance aux travaux de ce COPIL pour faire avancer la réalisation du projet
- Partage avec les participants les 3 points prioritaires pour la Région :
 - Le respect du calendrier de réalisation du projet
 - La mise en place des ressources propres de la société LNPCA et la réunion des moyens de financement du projet
 - L'engagement des prochaines étapes : Avant-Projet (AVP) de la phase 1 et AVP de la phase2

Synthèse des présentations et échanges

Levée des réserves pour permettre la Déclaration d'Utilité Publique

M. Jean-Marc ILLES, SNCF Réseau, Stéphane COUGNON et Philippe HOLSTEIN, SNCF Gares & Connexions

- Présentent les dispositions proposées par les 2 maîtres d'ouvrage pour la levée des réserves formulées par la Commission d'enquête publique dans son avis

Mme Samia GHALI, Ville de Marseille

- Intervient sur la question du fret sur les voies littorales entre Marseille St-Charles et l'Estaque
- Indique que la Ville de Marseille ne partage pas la position proposée par SNCF et s'opposera au projet LNPCA si cette question n'est pas résolue

M. Christophe MIRMAND, préfet de région Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Rappelle que, suite aux demandes formulées en 2021 par la Ville de Marseille, le traitement du fret sur les voies littorales ne fait plus partie du projet des phases 1 & 2 de la LNPCA
- Indique que la desserte ferroviaire du GPMM par les voies littorales fait partie d'un autre projet, distinct du projet LNPCA
- Précise que le projet de desserte ferroviaire du GPMM va faire l'objet d'une concertation publique spécifique prochainement

Mme Samia GHALI, Ville de Marseille

- Annonce que les représentants de la Ville de Marseille quittent immédiatement le COPIL, considérant que les attentes de la Ville ne sont pas entendues

M. Gilles CIMA, CA Cannes Pays de Lérins

- Demande des clarifications concernant le problème soulevé par la Ville de Marseille relativement au fret ferroviaire

M. Christophe MIRMAND, préfet de région Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Rappelle que, à la suite des demandes formulées par la Ville de Marseille en 2021, la question du fret sur le secteur des voies littorales à Marseille ne fait plus partie du projet LNPCA
- Précise que :
 - La cour ferroviaire actuelle du Canet doit être fermée pour que l'opération de renouvellement urbain Euroméditerranée puisse y réaliser un parc urbain au service de l'amélioration et la restauration de la qualité de vie et urbaine du territoire
 - La capacité ferroviaire supprimée doit être reconstituée, dans le but de permettre de répondre aux besoins de tri ferroviaire nécessaires au GPMM ainsi qu'à l'activité logistique de la ville de Marseille et de la métropole
 - La reconstitution des capacités ferroviaires de la gare du Canet fait l'objet d'un projet émergent spécifique qui prévoit des aménagements ferroviaires avec une création de voies dans le port et le raccordement du réseau ferré portuaire au réseau ferré national (raccordement de Mourepiane)
 - Lors des échanges avec les partenaires du projet LNPCA, il a été convenu de dissocier le projet ferroviaire « voyageurs » LNPCA du projet fret qui fera prochainement l'objet d'une concertation
 - En fonction des observations qui seront formulées par le public dans le cadre de la concertation de ce projet de reconstitution, des suites seront prévues orientées sur le traitement des nuisances par les maîtres d'ouvrage et les partenaires cofinanceurs concernant l'insertion de ces opérations liées au fret dans un contexte urbain sensible

Mme Laure-Agnès CARADEC, Département des Bouches-du-Rhône et Métropole Aix-Marseille-Provence

- Complète cette intervention en rappelant que le projet LNPCA et le projet de reconstitution des capacités ferroviaires du Canet sont distincts et tous deux essentiels pour l'avenir du territoire et de la ville de Marseille

Pierre-Alain ROCHE - IGEDD

- Rappelle que le COTEC avait été mandaté par le COPIL pour avancer sur des propositions destinées à répondre aux réserves de la Commission d'enquête et que les propositions qui sont formulées à l'attention du COPIL résultent de ce travail
- Indique, concernant le passage sous-voies de la gare St-Charles prévu rue Crimée, que l'objectif de la démarche proposée par les maîtres d'ouvrage est de rechercher le meilleur service au meilleur coût pour répondre aux besoins des usagers de la gare et aux habitants de la ville

M. Jean-Pierre SERRUS, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Indique que la Région valide les propositions formulées par les 2 maîtres d'ouvrage
- Fait part de son souhait que les investigations à venir permettent une optimisation des coûts

M. Louis NEGRE, Métropole Nice Côte d'Azur

- Prend acte des propositions « raisonnables » formulées par les maîtres d'ouvrage suite au travail réalisé avec les collectivités pour aboutir à une levée de réserves dans une logique d'optimisation des coûts du projet
- Indique que MNCA valide les propositions formulées pour lever les réserves

M. Christophe MIRMAND, préfet de région Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Sollicite formellement l'avis de chaque collectivité sur les propositions formulées par SNCF Réseau et SNCF G&C en réponse aux réserves formulées par la Commission d'enquête, en prenant en compte que la levée de ces réserves aura un coût.
- Prend acte de l'accord de toutes les collectivités cofinanceuses présentes sur les dispositions proposées et indique que l'arrêté de DUP va pouvoir être pris prochainement à l'appui de ces éléments

POINT SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA SLNPCA

M. Folco LAVERDIERE, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Présente la démarche de mise en place de la SLNPCA aux niveaux administratif, juridique, recrutement, etc...
- Présente l'état d'avancement des réflexions sur les ressources fiscales de la SLNPCA
- Présente les différents scénarios de financement des études AVP (prise en charge immédiate ou différée des études AVP des deux phases par la SLNPCA)

M. Christophe MIRMAND, préfet de région Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Partage l'importance que la mobilisation des ressources fiscales soit en place dès le 1^{er} janvier 2023 pour permettre à la SLNPCA d'être opérationnelle en 2023

M. Jean-Pierre SERRUS, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Rappelle la position adoptée par les collectivités sur les propositions de ressources fiscales de la SLNPCA, notamment concernant la taxe de séjour additionnelle
- Indique que la Région, ainsi que les autres Régions concernées par la création d'une société de projet (Occitanie notamment), ne partagent pas les réserves du Gouvernement concernant les potentielles difficultés de recouvrement de la taxe de séjour additionnelle
- Propose que les collectivités cofinanceurs réitèrent de façon solidaire leur demande au Gouvernement de mise en place de cette ressource

M. Louis NEGRE, Métropole Nice Côte d'Azur

- Partage la position proposée par la Région à reformuler cette demande

Mme Laure-Agnès CARADEC, Département des Bouches-du-Rhône et Métropole Aix-Marseille-Provence

- Partage la position proposée par la Région à reformuler cette demande

Mme Andrée SAMAT, Département du Var

- Partage la position proposée par la Région à reformuler cette demande

M. Gilles CIMA, CA Cannes Pays de Lérins

- Partage la position proposée par la Région à reformuler cette demande

M. Christophe MIRMAND - préfet de région Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Précise qu'il semble que la position du Gouvernement soit plus liée à des difficultés constatées de recouvrement de la taxe de séjour additionnelle (cf. situation du Grand Paris) qu'à des problèmes de fond
- S'engage à faire remonter aux représentants des différents ministères concernés la position formulée par les cofinanceurs lors du COPIL de ce jour
- Pense que la position adoptée à date par le Gouvernement est encore susceptible d'évoluer
- Indique que les administrations centrales ont bien en tête que les arbitrages doivent être rendus pour que les décisions soient prises dans le cadre du PLF 2023

M. Pierre-Alain ROCHE - IGEDD

- Salue le travail des différentes Régions qui se sont concertées sur la mobilisation de ressources fiscales des EPL
- Indique que des discussions se poursuivent et que la position définitive du Gouvernement devrait être connue rapidement

M. Christophe MIRMAND - préfet de région Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Demande si la proposition formulée par la Région de ne pas décider tout de suite entre les 2 options de prise en charge par le SLNPCA des études AVP (transfert différé ou transfert immédiat) convient bien aux partenaires cofinanceurs

Mme Laure-Agnès CARADEC, Département des Bouches-du-Rhône et Métropole Aix-Marseille-Provence

- Indique que ce qui est important pour la Métropole et le Département est de ne pas prendre de retard sur la mise en œuvre de l'AVP phase 2 et de l'engager dans la continuité de celle de l'AVP phase 1
- Précise que dès lors que cet enjeu est assuré, la Métropole et le Département sont d'accord sur la proposition de la Région

POINT ÉTUDES AVP PHASE 1

M. Jean-Marc ILLES, SNCF Réseau

- Présente une synthèse des contenus de l'AVP phase 1 et des conditions de réalisation, avec notamment une forte mobilisation de ressources externes

Stéphane COUGNON, SNCF Gares & Connexions

- Présente la démarche engagée pour la mobilisation des financements européens concernant les 1ères opérations constitutives de la phase 1 :
 - AVP Pôle d'Échanges Multimodal (PEM) de Nice Aéroport (NAE) et St-André retenus
 - AVP phase 1 – volet infrastructures – non retenu : ce dernier sera représenté à l'appel à projets de l'UE en novembre 2022

Un avenant à la convention de financement des AVP de Phase 1 permettra la pris en compte de cette subvention en déduction des financements prévus par l'Etat et les collectivités.

Pierre-Alain ROCHE - IGEDD

- Rappelle qu'en parallèle des demandes de financement d'opérations de la phase 1, des demandes ont été formulées à l'UE pour financer le projet HPMV¹ (ERTMS²)
- Informe les participants que le financement de l'ERTMS n'a pas été retenu par l'UE, ce qui apparaît surprenant compte tenu du caractère transfrontalier de ce projet
- Indique que la position de l'UE a été plus radicale pour le projet Roissy – Picardie et la partie Bordeaux-Toulouse de GPSO
- Attire l'attention des participants sur l'importance de conserver une mobilisation forte des élus et services vis-à-vis de l'UE pour assurer le financement du projet LNPCA et salue les initiatives de la Région en ce sens

M. Christophe MIRMAND - préfet de région Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Demande si les raisons qui ont motivé la position de l'UE sur l'AVP phase 1 – volet infrastructures - sont connues

Pierre-Alain ROCHE - IGEDD

- Indique que seule la maturité de ce dossier d'AVP Phase 1 – volet infrastructures - a été évoquée par l'UE et que dès lors que l'AVP Phase 1 aura été signé par tous les partenaires et que la DUP aura été prise, le dossier pourra être représenté avec de meilleures chances dans les prochaines semaines

¹ HPMV : Haute Performance Marseille Vintimille

²ERTMS : European Rail traffic Management System (système de signalisation européen)

Jean-Pierre SERRUS – Région Provence-Alpes-Côte d’Azur

- Indique que le Président Muselier va se rendre à Bruxelles prochainement et qu’il portera les demandes liées au projet LNPCA auprès de ses interlocuteurs

M Louis NEGRE – Métropole Nice Côte d’Azur

- Informe les membres du COPIL qu’il a pu s’entretenir récemment avec différents interlocuteurs relativement au financement des infrastructures de mobilité (ministre des Transports français, ministre allemand, représentants de l’UE, ...)
- Précise que suite à ces entretiens, il est plutôt pessimiste concernant la position de l’UE qui pourrait considérer que la France ne fait pas assez d’efforts d’investissement sur le ferroviaire par rapport à ses voisins européens : allemands et italiens notamment et que les comparaisons sont peu flatteuses pour la France
- Indique que cette situation et les retards dans la mise en œuvre de l’ERTMS pourraient mettre la France en situation délicate concernant les demandes de subventions de l’UE sur des projets ferroviaires

Pierre-Alain ROCHE - IGEDD

- Indique que des échanges avec le ministre des Transports français sur ces enjeux sont en cours et que le sujet est pris très au sérieux par le Gouvernement

M. Christophe MIRMAND - préfet de région Provence-Alpes-Côte d’Azur

- Prend acte des inquiétudes formulées par les élus
- Pense important de pouvoir envisager une visite de la commissaire de l’UE en région Provence-Alpes-Côte d’Azur concernant le projet LNPCA
- Partage l’importance de la poursuite de la mobilisation de l’ensemble des partenaires tant au niveau national qu’europpéen

CALENDRIER PREVISIONNEL

M. Jean-Marc ILLES, SNCF Réseau

- Présente les principes de contenu de l’AVP+

Pierre-Alain ROCHE - IGEDD

- Indique que le Cotech a examiné la consistance des missions AVP+ et que ce point est acquis au niveau des techniciens, il reste à mettre au point les dispositions contractuelles
- Rappelle que SNCF G&C est alignée avec SNCF Réseau concernant la mise au point des clauses de pénalités qui font actuellement l’objet d’échanges avec le ministère des Transports

POINT DIVERS

M. Jean-Marc ILLES, SNCF Réseau

- Partage l’importance de respecter la consistance des installations qui seront décrites dans la DUP pour tous les projets qui interféreront avec LNPCA d’ici le début des travaux
- Propose d’aborder ces sujets d’interface par l’activation des comités de coordination métropolitains prévus par l’ordonnance de création de la SLNPCA et son décret pour amorcer le processus de coordination des projets par les différents maîtres d’ouvrages

M. Christophe MIRMAND - préfet de région Provence-Alpes-Côte d’Azur

- Partage la pertinence de mobiliser les Comités métropolitains dans ce cadre

- Propose que cette mobilisation soit mise en œuvre une fois la question de la mobilisation des ressources financières traitée

CLOTURE DU COPIL

Jean-Pierre SERRUS – Région Provence-Alpes-Côte d’Azur

- Partage avec les membres du COPIL l’importance de faire connaître largement l’avancement du projet LNPCA structurant pour l’avenir de la région
- Insiste sur l’importance de la solidarité toujours vivace des cofinanceurs et du respect du calendrier pour contribuer à mobiliser l’ensemble des ressources financières, notamment celles de l’UE
- Remercie les partenaires pour leur implication positive dans le projet LNPCA qui permet de conserver le rythme d’avancement du projet

M. Christophe MIRMAND - préfet de région Provence-Alpes-Côte d’Azur

- Remercie les partenaires pour leur implication dans la démarche d’élaboration du projet LNPCA et l’état d’esprit positif et constructif qui permettent de conserver le consensus des partenaires cofinanceurs
- Remercie l’équipe des maîtres d’ouvrage pour la qualité du travail accompli et le respect du calendrier
- Propose qu’un projet de Communiqué de presse soit élaboré entre les services de l’État et de la Région puis circularisé auprès des autres partenaires
- Indique que le prochain COPIL du projet se tiendra à l’horizon de mi novembre 2022
- Procède avec JP Serrus à la notification, ce jour, le mardi 4 octobre 2022, à tous les partenaires signataires, de la convention AVP phase 1 ainsi qu’aux 2 maîtres d’ouvrage SNCF Réseau et SNCF Gares & Connexions.

Liste des participants

Préfecture de région

- Monsieur **Christophe MIRMAND**, Préfet de la région Provence Alpes côte d'Azur
- Monsieur **Didier MAMIS**, Secrétaire Général pour les Affaires Régionales
- Monsieur **Olivier TEISSIER**, SGAR Adjoint
- Madame **Nadia FABRE**, Chargée de mission Transports Infrastructures

Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur

- **Monsieur Jean-Pierre SERRUS**, Vice-président du Conseil régional délégué aux transports et à la mobilité durable
- **Monsieur Yannick LLORET**, conseiller du Président, en charge des Transports
- **Monsieur Victor ALONSO**, Directeur Général Adjoint des Services, directeur de la Direction Générale Transports, Mobilité et Grands Équipements
- **Monsieur Didier BIAU**, Directeur de la Direction des Infrastructures et des Grands Équipements
- **Monsieur Folco LAVERDIERE** Chef de la mission de préfiguration de la SLNPCA, chef de la mission de préfiguration de la société de projet LNPCA et décarbonation des transports
- **Monsieur Nicolas ALLA**, Chef de service chef du service des infrastructures ferroviaires et des pôles d'échanges
- **Monsieur Eric LORRAIN**, Chargé de missions service des infrastructures ferroviaires et des pôles d'échanges

Métropole Aix-Marseille-Provence (13)

- **Madame Laure-Agnès CARADEC**, Conseillère métropolitaine et Présidente d'Euroméditerranée
- **Monsieur Claude FAUCHER**, Directeur Général Adjoint délégué à la Mobilité, Déplacements, Transports, Espace Publics et Voirie.
- **Madame Hélène JOUVE**, directrice des projets Laboratoires

Conseil départemental des Bouches-du-Rhône (13)

- **Madame Laure-Agnès CARADEC**, Vice-présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône déléguée à l'Aménagement du territoire, aux Équipements structurants et au Financement des transports
- **Monsieur Jean-Michel AMBROSI**, chargé de mission

Ville de Marseille

- Madame **Samia GHALI**, Maire Adjointe
- Madame **Charlotte LAUGIER**, directrice de cabinet de Mme Ghali
- Madame **Audrey GATIAN**, Adjointe au Maire en charge de la politique de la ville et des mobilités
- Madame **Véronique HACHÉ** directrice de l'espace public et de la mobilité

Métropole Toulon Provence Méditerranée (83)

- **Monsieur Alexis VILLEMEN**, Directeur Général Adjoint de la direction Aménagement, Ports, Mobilité et Énergies

Conseil départemental du Var (83)

- **Mme Andrée SAMAT**, Vice-Présidente
- **Monsieur Thomas VILLESSOT**, Direction des Infrastructures et de la Mobilité

Dracénie Provence Verdon Agglomération (83) :

- **Madame Karine ALSTERS**, Vice-Présidente déléguée aux Transports & mobilités
- **Monsieur Frédéric DECOMPTE**, Directeur des transports et mobilités durables

Métropole Nice-Côte d'Azur (06)

- **Monsieur Louis NEGRE**, Président délégué de MNCA et membre du COI
- **M. Guy MULLER**, chargé de mission

Conseil départemental des Alpes Maritimes (06)

- *Madame Marie BENASSAYAG, Vice-Présidente (excusée)*
- **Monsieur Marc JAVAL**, Directeur Général Adjoint des services techniques

Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins (06)

- **Monsieur Gilles CIMA**, conseiller communautaire et adjoint au Maire de Cannes en charge des grands projets et administrateur de la SLNPCA
- **Monsieur Thomas ONZON**, DGST

Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (06) : excusée

Communauté d'Agglomération de Sophia-Antipolis (06) : excusée

IGEDD

– **Monsieur Pierre-Alain ROCHE**, Président du Comité Technique LNPCA et Président de la section Mobilité et Transports

CNDP

– **Monsieur Philippe QUEVREMONT**, Garant de la concertation LNPCA

Membres du Conseil d’Orientation des Infrastructures (COI)

– **Monsieur Louis NEGRE**, Vice-président de la Métropole Nice-Côte d’Azur et Maire de Cagnes-sur-mer

– *Monsieur Philippe TABAROT, Sénateur (excusé)*

DREAL

– **Monsieur Fabrice LEVASSORT**, Directeur Régional Adjoint

– **Monsieur Florent MORETTI**, Chef du Service Transports, Infrastructures, Mobilité

– **Madame Valérie CHABRIER**, STIM/ UAPTD Chargée de mission projet LNPCA

Préfecture des Bouches-du-Rhône

– **Madame Louise WALTHER**, Directrice de la Direction de la Citoyenneté, de la Légalité et de l’Environnement

– **Madame Hélène DOMIZI**, instructrice-rédactrice Utilité Publique

DDTM 13

– **Monsieur Jean-Philippe D’ISSERNIO**, directeur

– *Madame Mylène QUILICHINI, Chargée de mission projets /Délégation territoriale Marseille Huveaune (excusée)*

Préfecture des Alpes Maritimes (excusée)

DDTM 06

– **Monsieur Guylain THÉON**, Chef du Service d’appui aux territoires

Préfecture du Var

– **Monsieur Evence RICHARD**, Préfet

– *Monsieur Lucien GIUDICELLI, Secrétaire général (excusé)*

DDTM 83 (excusée)

DGITM/ DTFFP

- **Monsieur Rémy MENSIRE**, chef de bureau du développement du réseau ferroviaire et des opérations contractualisées,
- **Monsieur Franck RASSON**, chargé de mission

SNCF RÉSEAU PACA

- **Monsieur Karim TOUATI**, Directeur Territorial
- **Monsieur Jean-Marc ILLES**, Directeur Territorial adjoint et Chef de mission LNPCA,
- **Monsieur Roland LEGRAND**, Directeur des gares nouvelles
- **Madame Carole TEISSEDRE**, directrice de la communication et du dialogue territorial
- **Monsieur Bernard COUVERT**, Directeur du développement des activités de Conseil Branche Stratégie et Management des Territoires-ARTELIA (AMO SNCF R)
- **Monsieur Stéphane SAINT-PIERRE**, Directeur/expert concertation (AMO de SNCF R)
- **Monsieur Damien TOMASI**, chargé de mission

SNCF Gares et Connexion/ Direction des Grands Projets

- **Monsieur Stéphane COUGNON**, Directeur du Projet LNPCA
- **Monsieur Philippe HOLSTEIN**, Responsable du Pôle Montage-Emergence-Gares Nouvelles

SNCF Voyageurs-TER Région PACA :Excusé